



DURÉE
4 HEURES



PRÉ-REQUIS
AUCUN



PUBLIC
EQUIPIER INCENDIE



**RESPONSABLE
PÉDAGOGIQUE**
Pierre HOSTE



**NOMBRE
DE STAGIAIRES**
4 à 12 Stagiaires



DELAIS ET MODALITES
Modalités et délais d'accès
d'environ 7 jours



ACCESSIBILITE PMR
Accessible aux personnes
porteuses de handicap



CONDITIONS TARIFAIRES
* Intra à partir de 550 €/HT / Session
* Inter à partir de 190 €/HT / Stagiaire

* Les tarifs présentés sont donnés à titre indicatif en €/HT. Ils peuvent être adaptés en fonction de la distance de votre établissement, du nombre de participants et des moyens pédagogiques et humains à mobiliser afin de répondre précisément à vos besoins. Un devis personnalisé pourra être établi sur simple demande.

ÉQUIPIER INCENDIE ET ÉVACUATION AVEC EXERCICE

FORMATION - FS105

FSI05.2-17-06-26 - VERSION 4.00 - © LST FORMATIONS

Le rôle du primo-intervenant.

La formation initiale d'équipier de première intervention vise à enseigner les techniques de lutte contre un début d'incendie ainsi que les procédure d'évacuation nécessaires à la mise en sécurité des personnes.

LES OBJECTIFS

de cette action de formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité :

- De mettre en œuvre et d'utiliser efficacement et en sécurité les différents moyens d'extinction.
- D'appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation propre à son établissement.
- De comprendre le fonctionnement du système de sécurité incendie et d'en assurer une analyse simple et efficace.
- D'adopter au quotidien un comportement préventif face aux risques d'incendie en mettant en application les bonnes pratiques de prévention du risque.
- D'appréhender le fonctionnement et le schéma d'une évacuation.
- D'organiser l'évacuation de son établissement en respectant les consignes de sécurité propre à sa structure.

ÉQUIPIER INCENDIE ET ÉVACUATION AVEC EXERCICE

AU PROGRAMME de cette action de formation

PARTIE THÉORIQUE

Consignes de sécurité.

- L'organisation de la lutte contre l'incendie.
- Les consignes générales et spécifiques.

Naissance et évolution d'un incendie.

- Les différentes causes d'incendies.
- Le triangle du feu.
- Les classes de feu.
- Les modes de propagation.
- Les procédés d'extinction.

Les moyens d'extinction.

- Les différents types d'extincteurs et les agents extincteurs.
- Les RIA, le cas échéant (Robinet d'Incendie Armé).
- Principe de fonctionnement.

Les facteurs aggravants.

- Les fumées.
- La panique.

Conduire à tenir en cas d'alarme et d'évacuation.

- L'organisation de l'évacuation.
- Rôle du guide-file, serre-file, localisation des points de rassemblements.
- Dispositifs d'aide à l'évacuation.

Le système de sécurité incendie.

- Définir le rôle du SSI.
- Analyser efficacement et rapidement le tableau de signalisation du SSI.
- Les conduites à tenir.

Les préventions des incendies.

- Les clés de la prévention.



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du Travail : Article R4227-28
 et suivants du Code du travail
 Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants).
 Règle APSAD R6 : Maîtrise du risque
 d'incendie et industriel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations
 par le formateur, études de cas,
 exercice sur feux réels...

CONDITIONS D'ÉVALUATIONS

Partie théorique : QCM
 Partie pratique : Évaluation
 individuelle sommative

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Recommandé : 4H00 tous les ans.

ÉQUIPIER INCENDIE ET EVACUATION AVEC EXERCICE

AU PROGRAMME de cette action de formation

PARTIE PRATIQUE

Exercices d'extinction sur feux réels.

- Mise en œuvre d'un extincteur à eau pulvérisée.
- Mise en œuvre d'un extincteur CO2.
- Mise en œuvre d'un extincteur à poudre (quand les conditions le permettent).
- Les distances d'attaque.
- Le positionnement d'un extincteur vide de son contenant.
- Manipulation sur le SSI (sans gêne pour l'exploitation).

Visite de l'établissement.

- Identification du matériel à disposition des collaborateurs.
- Identification des points de rassemblements.
- Identification des cheminements d'évacuation.
- Identification des moyens techniques spécifiques propre à l'établissement.
- Identification des locaux à risque particuliers.

Exercice d'évacuation.

- Mise en œuvre d'un exercice d'évacuation pour l'ensemble du personnel ou à partir de la salle de formation.
- Définir les rôles préalablement décidés par l'entreprise.
- Cheminement à parcourir.
- Action à réaliser et conduite à tenir au point de rassemblement.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du Travail : Article R4227-28
 et suivants du Code du travail
 Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants).
 Règle APSAD R6 : Maîtrise du risque
 d'incendie et industriel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations
 par le formateur, études de cas,
 exercice sur feux réels...

CONDITIONS D'ÉVALUATIONS

Partie théorique : QCM
 Partie pratique : Évaluation
 individuelle sommative

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Recommandé : 4H00 tous les ans.